

Préambule : Dans le cadre de la mission de représentant de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et de conseiller des clubs, la fonction de délégué repose sur les principes suivants :

1 – MISSIONS ET OBJECTIFS

- **Veiller** à l'application du règlement des compétitions,
- **Respecter et appliquer** selon la compétition, les directives de la F.F.F et/ou de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et/ou de la Commission des délégués,
- **Prendre toutes les dispositions** et initiatives permettant le bon déroulement de la rencontre, en dehors des prérogatives dévolues au corps arbitral, tant sur le plan administratif que sportif,
- **Assurer la coordination** entre toutes les composantes de la rencontre,
- **Rendre compte** à la Commission des Délégués de tous les faits, dont il a été le témoin.

2 – ENGAGEMENTS GENERAUX

- **Avoir une licence à la F.F.F.**, valide pour la saison en cours,
- **Respecter les règles de déontologie attachées à la fonction (article 5 du règlement disciplinaire de la F.F.F)**
<< s'interdire de porter des accusations, proférer des propos déplacés, ou allégations mensongères à l'encontre de la F.F.F et/ou de la L.F.A et/ou de la LFNA, >>
- **Se garder de critiquer en public, de quelque manière que ce soit, les instances dirigeantes de la F.F.F, de la LFA, et/ou de la LFNA,**
- **Garder en toutes circonstances son devoir de réserve,**
- **Mettre mes compétences** et mes aptitudes au service du football,
- **Donner une image positive** de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et de la fonction de délégué (par exemple, en portant la tenue du délégué : veste, cravate, badge officiel en support, etc...),
- **Agir avec calme**, courtoisie et psychologie,
- **Faire preuve** de loyauté et d'exemplarité,
- **Etre disponible** et privilégier les missions qui me sont confiées par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine. En dehors de celles-ci, apporter sans réserve mon concours à mon District d'appartenance,
- **Répondre** à toutes convocations qui pourraient m'être adressées tant par la Commission des délégués, que par les différentes autres Commissions et Instances de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine,
- **Communiquer** à la Commission mon planning d'indisponibilités en début de saison ou au plus tard un mois à l'avance (vacances, mission, convenance personnelle), sauf dans le cas d'urgence dûment motivée (maladie, travail,...),
- **Préparer** soigneusement mon déplacement.

3 – ENGAGEMENTS AU NIVEAU DE L'ETHIQUE

- **Respecter** les décisions de la Commission des délégués, y compris celles me concernant directement.
- **Quitter** mes fonctions dans le cas où je ne serais plus en mesure de tenir les engagements de la présente charte.

En signant cette charte, j'adhère sans réserve à son contenu et je prends note de ma nomination (ou ma reconduction) dans la fonction de délégué, pour la saison sportive commençant le 01 juillet de la saison en cours.

Nom : _____ Prénom : _____

Fait à _____ le : _____

Signature : _____